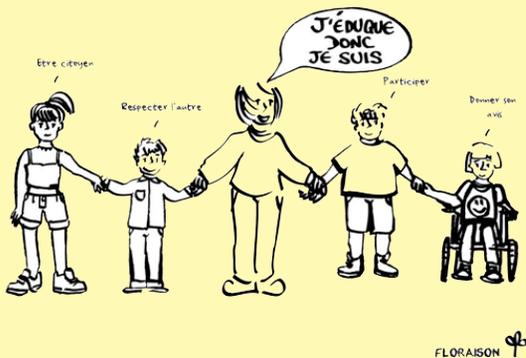




L'ALSH

Le centre de loisirs est municipal depuis 1999 (associatif avant) ; il accueille les enfants entre 3 et 10 ans scolarisés à Mours St Eusebe. Une moyenne de 220 enfants fréquente le centre de loisirs en semaine. Nous sommes 8 agents municipaux au centre de loisirs pour accueillir tout ce petit monde :



Nadine BLAEVOET, directrice
Laetitia GOMEZ, directrice adjointe
Sara RENAUD, animatrice

Mona LARCIER, animatrice
Jessica ROUBLIC, animatrice
Claudia SANDON, animatrice et ATSEM

Melissa PLACE, animatrice
ROUX Estelle, animatrice et agent d'entretien.

Pour compléter l'équipe lors des TAP (activités) :

Muriel VOLPY, intervenante sportive aux écoles et animatrice sportive aux TAP.

Sylvie GRASSO, ATSEM à l'école maternelle et animatrice pour les TAP

Agnès RONCAGLIONE, ATSEM à l'école maternelle et animatrice pour les TAP

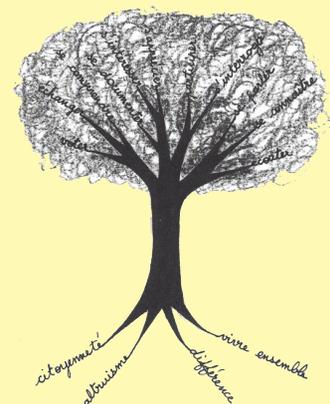
Anthony RAILLON, mis à disposition par l'USM comme intervenant sportif aux TAP

Mais aussi :
Emilie GALUP, agent au restaurant scolaire.

Nous sommes tous diplômés dans les métiers de la petite enfance BAFA, BAFD, BE-SAPT, BPJEPS, CAP petite enfance. La force de notre

équipe : la complémentarité ! En effet chacun apporte son savoir, ses connaissances, ses compétences ce qui nous permet de travailler en cohésion, avec dynamisme, envie, un vrai travail d'équipe. Le centre de loisirs accueille les enfants en périscolaire, aux TAP, les mercredis et les premières semaines de vacances. Nous mettons en place des activités qui développent chez nos enfants l'altruisme, le vivre ensemble, nous travaillons sur la découverte de la différence autant sociale, physique que culturelle. Ce que nous aimons aussi c'est travailler avec diverses associations comme le comité de fêtes (fête du village), l'amicale laïque (kermesse, marché de Noël...), la mucoviscidose, les restos du cœur. Nous les intéressons à la vie de LEUR VILLAGE, semaine de l'environnement, repas des aînés, visite à la maison de retraite...

Notre grand objectif : **accompagner les enfants pour qu'ils deviennent de futurs citoyens responsables.**



Une butte de 5 m

Cette nouvelle butte est l'aboutissement d'une réflexion engagée avec nos amis du BMX depuis quelques années. Il s'inscrit dans une réflexion bien plus vaste autour du complexe des Guinches.

Ce complexe comprend :

- Le tennis qui a vu il y a quelques années ses cours rénovés et plus récemment l'éclairage mis aux normes
- le foot pour lequel nous avons inauguré le terrain syn-

thétique en octobre 2015
 - la pétanque qui vous l'avez peut-être remarqué pourra sous 1 mois inaugurer son nouvel espace de jeux
 - et aussi un espace loisirs.

Pourquoi une butte de départ à 5m ?

C'est une réalisation nécessaire d'une part pour accueillir des compétitions de niveau régional et national et d'autre part pour assurer la pérennité du club qui ainsi étoffe son offre de services aux licenciés qui le rejoigne. Ce nouvel équipement est un investissement de 420 000 € Hors taxe, nous avons pu bénéficier de

164.000 € de subvention.
 Un grand merci aux entreprises, aux maîtres d'œuvre, aux services de la mairie, que nous avons beaucoup sollicité et aux bénévoles du club qui ont aussi apporté leur pierre à l'édifice.



3ème semaine européenne du développement durable

Une belle réussite pour notre 3ème édition de la Semaine du Développement durable. Le thème principal qui a été choisi cette année est celui des économies d'énergie, car il a un double impact : un bénéfice non négligeable pour l'environnement et un impact direct sur la porte monnaie des foyers. La semaine s'organise autour :

. **D'expositions** prêtées par VALENCE ROMANS AGGLO et par l'ADIL sur tous les gestes du quotidien qui mis bout à bout permettent de réduire les factures énergétiques à la fin de l'année et donc de diminuer par conséquent notre impact sur l'environnement.

. **La Renov habitat mobile** qui est mise à disposition par VALENCE ROMANS AGGLO. C'est un concentré de solutions durables que l'on peut mettre en œuvre dans une maison.

. **Un grand quizz** sur les économies d'énergie.

Les enfants sont également impliqués car c'est eux qui sont, le plus assidus dès qu'il s'agit d'environnement ! L'accueil de loisir et ses animatrices formidables ont tenu à faire participer les enfants à cette manifestation. Ils ont travaillé ces dernières semaines sur les notions d'environnement, de recyclage et d'économie d'énergie.

MISE AUX NORMES de l'accessibilité des arrêts de bus

Nous sommes tous, un jour ou l'autre de notre vie, temporairement ou de manière durable, des personnes à mobilité réduite. Parents avec une poussette, voyageurs chargés de bagages, personnes âgées, personnes handicapées... En 2005 a été votée une loi (dite loi Handicap 2005) portant notamment sur la mise en accessibilité de l'ensemble des

réseaux de transports collectifs à l'horizon 2015 (portée à 2018 depuis).

Inscrit dans notre calendrier de mise aux normes déposé en préfecture, nous venons de terminer les travaux de deux arrêts de bus aux normes préconisées par Valence Romans Déplacement (VRD) pour un montant de 31000€.



Un arrêt au centre du village, côté école et côté Auberge de part et d'autre de la RN 538



La Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo met en œuvre, dans le cadre de sa politique habitat, des programmes d'aides financières et des accompagnements-conseils pour vos projets.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT **Avec les programmes d'aides financières PIG pour des travaux d'amélioration et réhabilitation de votre logement.**

Objectif : lutter contre les logements insalubres, réaliser des logements locatifs à vocation sociale et remettre sur le marché des logements locatifs vacants depuis plus de 2 ans.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez obtenir des conseils ou des aides pour aménager ou rénover votre logement ? Rendez-vous dans l'une des prochaines permanences d'information proposées aux habitants de l'Agglo.

Renseignements et informations, auprès de SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) qui vous propose des permanences

A Valence : tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 00, dans les locaux de SOLIHA Drôme, 44 rue Faventines .

A Romans : tous les jeudis de 10 h 30 à 12 h 00, Communauté d'agglomération, 13 rue Réaumur

A Bourg-lès-Valence : tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de 13 H 30 à 14 H 30, mairie.

CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

L'aide d'un architecte-conseil pour vos projets de construction ou de réhabilitation. Ces conseils peuvent porter sur :

. l'implantation, l'exposition, l'intégration au site,

le permis de construire
. les servitudes et terrassements
. les jardins, clôtures et haies ;
Des permanences, sur rendez-vous, sont organisées sur le site de Valence deux mardis par mois et sur le site de Romans-sur-Isère deux lundis par mois.
Contact : Noëlle Malossanne
04 69 64 70 49

THERMOGRAPHIE Pour identifier les déperditions thermiques des toits des bâtiments sur le territoire, Valence Romans Agglo a réalisé une thermographie aérienne afin d'identifier les déperditions thermiques des toits des bâtiments.

L'objectif de l'opération : lutter contre les émissions de gaz à effet de serre en réduisant les dépenses énergétiques des bâtiments. 30% des pertes de chaleur s'effectuent par les toitures. Vous souhaitez connaître le niveau de déperdition thermique de votre toiture ?

Consultez les résultats auprès de votre commune ou de l'ADIL au 04 75 79 04 13.

Des permanences de l'ADIL sont organisées le 1er jeudi du mois, de 10 h à 12 h à Romans, sur rendez-vous au 04 75 79 04 47.

DORÉMI Dispositif opérationnel de rénovation de vos maisons individuelles. Le dispositif DOREMI est un dispositif opérationnel de rénovation thermique de vos maisons individuelles (travaux d'isolation des murs, de la toiture, du plancher, menuiseries, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire).

L'objectif du dispositif : vous accompagner dans vos projets de rénovation : conseil en rénovation, accompagnement pour mobiliser les aides et subven-

tions existantes, accompagnement dans le montage de vos prêts...

Vous êtes concernés par le dispositif DOREMI si vous respectez les conditions suivantes :

. vous êtes propriétaire d'une maison individuelle construite avant 1975 localisée sur le territoire de l'Agglo

. votre maison n'a pas bénéficié de travaux d'amélioration énergétique ces dernières années,

. vous occupez cette maison à titre de résidence principale et vous êtes prêts à financer tout ou partie des travaux.

PLAN RÉNOV' COPRO **Pour accompagner les copropriétaires dans leur projet de rénovation énergétique, Copropriétaires, vos intérêts :**

. Réduisez vos charges de copropriété et vos factures d'énergie

. Améliorez votre confort thermique hiver comme été

. Participez à la réduction des émissions de CO2 de votre immeuble

. Valorisez votre patrimoine immobilier

. Bénéficiez d'un accompagnement dans vos demandes d'aides financières.

Aide à la réalisation d'un audit global en copropriété

L'audit global consiste à croiser les connaissances de l'architecte, du thermicien, de l'ingénieur financier et éventuellement d'autres intervenants afin d'établir un diagnostic complet du bâtiment et proposer des scénarii de rénovation adaptés et optimisés. La Communauté d'agglomération peut subventionner jusqu'à 70 % du reste à charge de cette étude, dans une limite de 5000 €.



Infos pratiques

MAIRIE

04 75 02 17 73

04 75 71 03 22 (fax)

SITE INTERNET : mourssainteusebe.fr

COURRIEL : mairie.mours.st.eusebe@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi

8 h 30 / 12 h 30 - 13 h 15 / 17 h

Sauf mardi après-midi

Samedi : 8 h 30 / 12 h

Permanences maire et adjoints

Samedi 9 h / 12 h ou sur RDV

Vente de tickets cantine et ALSH

Tous les jours

8 h 45 / 12 h 15 - 13 h 30 / 16 h 30

Samedi 8 h 45 / 11 h 30



GARDERIE / ALSH

04 75 72 51 27

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7 h 30 / 8 h 30 - 16 h 30 / 18 h 30

Mercredi de 7 h 30 à 8 h 30

Première semaine de toutes les petites vacances

Première semaine des grandes vacances



LA POSTE

Ouverture du bureau de poste

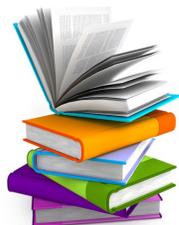


Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9 h / 12 h - 14 h / 16 h 30

Mardi

9 h / 11 h 30 - 14 h 30 / 17 h 00

Samedi de 9 h 00 / 11 h 30



MÉDIATHÈQUE

Maison des associations

Horaires d'ouverture

Lundi 15 h / 18 h 30

Mercredi 14 h / 18 h

Jeudi 15 h / 18 h

Vendredi 15 h / 18 h

Samedi 10 h / 12 h 30

04 75 71 90 74

DÉCHETTERIE

04 75 70 87 50

Mours

Lun. mer. jeu. ven. sam.

8 h 45 / 12 h - 14 h / 17 h 30

Fermeture le jeudi de décembre à février

Romans

Lundi au samedi

8 h 45 / 12 h - 14 h / 17 h 30

Fermée dimanche et jours fériés.



RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES/CONTAINERS

Mardi et vendredi

à partir de 6 h.

Si l'un de ces jours est

férié, la collecte est

reportée au lendemain

(sauf Chalaire)

04 75 81 30 48



CULTE CATHOLIQUE

Messe tous les dimanches

à Génissieux à 10 h.

Pour les autres horaires,

consulter le tableau à

l'extérieur de l'église.



MUSÉE D'ART SACRÉ

Visite sur rendez-vous

pour les groupes de

10 personnes ou plus en

appelant le **04 75 02 24 71**

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service permet à des personnes âgées,

handicapées ou malades de béné-

ficier chaque jour de repas livrés à

leur domicile. Pour en bénéficier,

elles doivent s'inscrire en mairie.

Les tarifs varient de 3€50 à 7€50

par repas, en fonction des revenus

et du nombre de repas servis par

jour. Il peut être tenu compte de

nombreux régimes. Les repas sont

facturés au mois.



SAMU



POMPIERS



04 75 02 55 75

GENDARMERIE



ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico social Saint Donat : **04 75 45 10 20**
il n'y a pas de permanence.